

Résolution présentée par la délégation de la

JORDANIE

THEME Conflits et sécurité internationale

CONCERNE Créer un espace économique commun autour de la mer Morte entre le Royaume de Jordanie et l'État d'Israël afin de renforcer les relations pacifiques entre ces deux pays.

L'Assemblée générale,

Constatant que malgré le traité de paix « Washington declaration » signé le 26 octobre 1994 entre le Royaume de Jordanie et l'État d'Israël, certaines tensions territoriales persistent entre les deux pays limitrophes,

Estimant que le Royaume de Jordanie est un pays qui occupe une position clé dans une région sensible du monde où se mêlent des religions et civilisations différentes,

Prenant en compte l'influence de militants radicaux sur les populations défavorisées et non-éduquées qui accentue le taux de terrorisme dans la région,

Déplorant l'insécurité et les tensions à la frontière israélo-jordanienne en Cisjordanie, ancien territoire jordanien perdu lors de la Guerre de six jours (1967),

Redoutant une escalade des conflits dans la région du Moyen-Orient, principalement avec les pays adjacents au Royaume de Jordanie tels que l'État d'Israël, l'Autorité nationale palestinienne et la République arabe Syrienne,

Observant les résultats positifs des 5 zones franches QIZ « Qualifying Industrial Zone » déjà présentes sur le territoire jordanien, qui permettent au Royaume jordanien et à l'État d'Israël de collaborer d'un point de vue économique,

Tenant compte du fait que la mer Morte, qui est une frontière naturelle entre ces deux pays voisins, peut être exploitée comme une ressource commune aux fins de la pacification et un exemple pouvant influencer les autres pays limitrophes,

Exige, pour mettre fin aux tensions entre les deux pays et servir de modèle pour toute la région :

-la mise en place d'un espace commercial autour des richesses naturelles de la mer Morte (sel, argiles, métaux ...) et des zones agricoles qui l'entourent, le but étant de créer une 6ème QIZ commune aux deux pays. Des organisations internationales ou des agences spécialisées des Nations Unies telles que le FMI superviseront ces activités et seront un gage de stabilité.

-le développement de l'écotourisme autour de la mer Morte avec l'aide du PNUD dans le cadre du projet conjoint du Royaume de Jordanie, de l'État d'Israël et de l'Autorité nationale palestinienne visant à relier la mer Rouge à la mer Morte, qui est menacée d'assèchement. Cela permettra de dynamiser la zone et d'offrir des emplois aux populations locales, ce qui réduira le taux de terrorisme. En outre cela favorisera la croissance économique et constituera ainsi un facteur de paix.

Le texte français fait foi...